

États financiers consolidés de

**CONSEIL DES MONTAGNAIS DE
UNAMEN SHIPU**

31 mars 2018

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

Table des matières

	<u>PAGES</u>
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	
ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS	
État consolidé des résultats et excédent accumulé	2-4
Excédent (déficit) aux fins de A.A.D.N.C.	5
État consolidé de la variation de la dette nette	6
État consolidé de la situation financière	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-28
État sommaire des revenus, des dépenses et du solde des fonds par projet	29-37
RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS	
Détail des participations dans des entreprises	38
Résultats par projet	39-185
État des résultats et déficit - Fonds d'habitation	186
AUTRES RENSEIGNEMENTS	
Rapport de mission d'examen sur le tableau des salaires, honoraires, frais de voyage et autres rénumérations des chefs et conseillers	187-188
Tableau des salaires, honoraires, frais de voyage et autres rénumérations des chefs et conseillers	189
Rapport de mission d'examen sur le tableau des salaires, honoraires, frais de voyage et autres rénumérations des cadres supérieurs non élus	190-191
Tableau des salaires, honoraires, frais de voyage et autres rénumérations des cadres supérieurs non élus	192

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du
Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2018, l'état consolidé des résultats et excédent accumulé, l'état consolidé de la variation de la dette nette et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Les états financiers de deux composantes importantes n'ont pas fait l'objet d'un audit. Par conséquent, étant donné que ces composantes sont comptabilisées à la valeur de consolidation modifiée, nous ne pouvons déterminer si certains ajustements pourraient devoir être apportés aux résultats et aux flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2018, des placements au 31 mars 2018 et des excédents accumulés au 1er avril 2017, et au 31 mars 2018.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences de l'élément décrit dans le paragraphe "Fondement de l'opinion avec réserve", les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le Conseil des Montagnais de Unamen Shipu inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément aux exigences du ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada et présentées à la page 5, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) aux fins de A.A.D.N.C.. De plus, le Conseil n'a pas présenté de budget dans ses états financiers audités. Le budget est présenté dans la section non auditee des pages 39 à 185.

Le rapport ne couvre pas les résultats par projet.

Deloitte S.G.N.C.R.L. Inc

1

Le 23 juillet 2018

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A127562

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

État consolidé des résultats et excédent accumulé

de l'exercice terminé le 31 mars 2018

	2018	2017
	\$	\$
REVENUS		
A.A.D.N.C. - Contributions fixes (CF)	6 568 706	5 547 979
A.A.D.N.C. - Contributions préétablies (CP)	2 737 113	6 599 829
A.A.D.N.C. - Contributions souples	38 715	-
A.A.D.N.C. - Subvention	978 080	714 028
A.A.D.N.C. - Surplus récupérables	(38 156)	(1 214 745)
A.A.D.N.C. - Surplus 2016 à réinvestir	-	77 720
Santé Canada - Contribution globale	1 641 594	1 656 381
Santé Canada - Contribution préétablie	5 034 505	5 319 931
Santé Canada - Contribution souple	869 221	389 179
Santé Canada - Surplus récupérable	(97 457)	(643 907)
Centre de Santé de Blanc-Sablon	175 000	175 000
Commission de la Santé et des Services Sociaux (C.S.S.S.P.N.Q.L.)	-	143 356
Commission Local des Premières Nations (CLPN)	481 717	709 570
Contributions des usagers	119 232	123 068
Développement Économique Canada	905 666	-
Gain sur règlement de dette	-	69 027
Hydro-Québec	4 281	26 620
Institut Tshakapesh	1 336 942	1 038 733
Ministère des Transports du Québec (MTQ)	649 435	1 032 150
Regroupement Mamit Innuat inc.	273 308	99 996
Réserve de remplacement	(422 222)	(134 136)
Revenus de billetterie	9 506	-
Revenus de contrats	49 786	71 855
Revenus de gestion	491 420	389 961
Revenus de location	971 079	1 197 034
Revenus d'intérêts	16 293	9 826
Revenus divers	223 750	361 928
Secrétariat aux Affaires Autochtones (SAA)	486 135	222 689
Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)	55 680	395 521
Société Shipu	501 426	227 479
Transfert de la réserve de remplacement	4 000	-
Ventes de matériaux et services	43 800	145 785
Fonds d'Habitation	1 000 238	1 005 052
Revenus différés et contributions fixes inutilisées - exercice précédent	1 896 946	331 654
Revenus différés et contributions fixes inutilisées - exercice courant	(1 199 680)	(655 593)
	25 806 059	25 432 970

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

État consolidé des résultats et excédent accumulé

de l'exercice terminé le 31 mars 2018

	<u>2018</u> \$	<u>2017</u> \$
DÉPENSES		
Salaires et charges sociales	8 559 395	8 510 378
Abonnements et commandites	3 400	25 639
Achats d'équipements	-	16 066
Activités culturelles et sportives	328 032	231 539
Allocations aux étudiants	357 076	381 109
Assurances	40 601	49 799
Carburant et essence	159 177	246 612
Contrats et sous-traitance	164 764	151 208
Contribution aux Corporations	426 649	823 538
Dépenses diverses	59 929	46 160
Électricité et chauffage	379 334	280 914
Entretien - bâtiment	7 573	77 876
Entretien et réparations	212 959	95 009
Fournitures de bureau	102 078	100 647
Fournitures médicales	64 910	85 186
Frais d'administration	156 950	261 975
Frais de déménagement	12 352	7 428
Frais de déplacement	3 901 254	3 372 802
Frais de formation	13 110	13 413
Frais de garde	666	1 305
Frais de location	216 286	114 897
Frais de nourritures	-	10 624
Frais de recrutement	10 971	4 648
Frais de scolarité	19 042	48 612
Frais de transport	86 737	45 570
Frais funéraires	12 706	16 784
Honoraires professionnels	2 240 673	1 202 132
Licences, taxes et permis	32 510	27 114
Intérêts et frais bancaires	17 043	16 599
Intérêts de la dette à long terme	74 441	225 810
Matériel et fournitures	454 907	454 920
Mauvaises créances	(770)	109 087
Réserve de remplacement	65 000	15 000
Services municipaux	26 246	24 996
Télécommunications	99 621	83 059
À reporter	18 305 622	17 178 455

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

État consolidé des résultats et excédent accumulé

de l'exercice terminé le 31 mars 2018

	2018	2017
	\$	\$
Solde reporté	18 305 622	17 178 455
Fonds d'Habitation	838 050	810 236
Amortissement des immobilisations corporelles	2 464 628	2 335 305
	21 608 300	20 323 996
EXCÉDENT DE L'EXERCICE AVANT AUTRES ÉLÉMENTS	4 197 759	5 108 974
QUOTE-PART DANS LES RÉSULTATS DES ENTREPRISES (page 36)	(309 884)	494 275
FONDS EN FIDUCIE	138	118
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	3 888 013	5 603 367
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	40 932 828	34 739 754
AJUSTEMENT À L'EXCÉDENT ACCUMULÉ (note 17)	128 167	589 707
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE (note 16)	44 949 008	40 932 828

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU
Excédent (déficit) aux fins de A.A.D.N.C.
de l'exercice terminé le 31 mars 2018

	2018 \$	2017 \$
EXCÉDENT DE L'EXERCICE AVANT AUTRES ÉLÉMENTS	4 197 759	5 108 974
CONCILIATION AUX FINS DE A.A.D.N.C.		
Immobilisations corporelles		
Amortissement	2 464 628	2 335 305
Acquisitions	(7 505 081)	(6 244 324)
	(5 040 453)	(3 909 019)
Financement		
Remboursement de la dette à long terme	(704 533)	(921 976)
Produits d'emprunt à long terme	1 778 027	107 721
	1 073 494	(814 255)
EXCÉDENT AUX FINS DE A.A.D.N.C.	230 800	385 700

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU
État consolidé de la variation de la dette nette
de l'exercice terminé le 31 mars 2018

	2018	2017
	\$	\$
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	3 888 013	5 603 367
AJUSTEMENT À L'EXCÉDENT ACCUMULÉ (note 17)	128 167	589 707
VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Acquisitions	(7 505 081)	(6 244 324)
Amortissement	2 464 628	2 335 305
	(5 040 453)	(3 909 019)
VARIATION DES AUTRES ACTIFS NON FINANCIERS	(18 000)	-
VARIATION DE LA DETTE NETTE	(1 042 273)	2 284 055
DETTE NETTE AU DÉBUT	(397 058)	(2 681 113)
DETTE NETTE À LA FIN	(1 439 331)	(397 058)

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

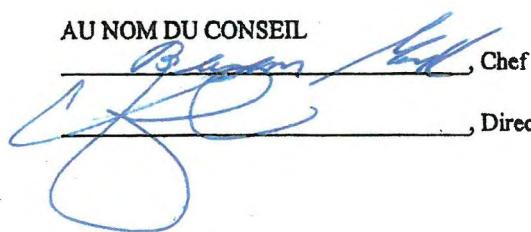
État consolidé de la situation financière

au 31 mars 2018

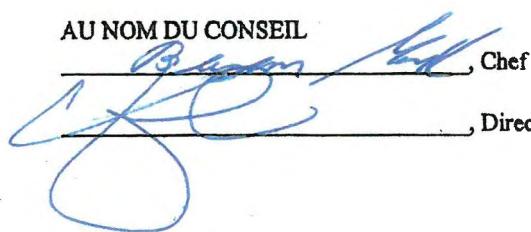
	<u>2018</u> \$	<u>2017</u> \$
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	4 674 471	3 808 774
Encaisse - Fonds en fiducie	6 611	6 473
Encaisse - Réerves (note 3)	1 344 575	1 400 816
Débiteurs Gouvernement du Canada (note 4)	1 578 786	(57 617)
Débiteurs - Autres (note 5)	3 422 450	2 247 848
Contributions des usagers à recevoir	112 399	76 927
Financement à recevoir - Gouvernement du Québec (note 6)	295 535	389 190
Participation dans des entreprises (note 7)	1 689 975	1 999 858
	13 124 802	9 872 269
PASSIFS		
Emprunt bancaire (note 8)	375 000	73 137
Créditeurs et frais courus (note 9)	5 067 099	2 954 647
Salaires et déductions à la source à payer (note 10)	869 079	813 976
Revenus différés (note 11)	429 558	75 372
Revenus différés - Santé Canada	51 918	341 460
Contributions fixes inutilisées (note 12)	718 204	238 761
Dette à long terme (note 13)	5 078 892	4 005 398
Réserve de fonctionnement	664 035	221 026
Fonds de réserve de remplacement (note 14)		
Biens mobiliers de la santé	49 546	49 546
Incendie	175 887	131 657
Réserve de remplacement - Habitation	919 876	1 143 566
Réserve de fonctionnement - Habitation	165 039	220 781
	14 564 133	10 269 327
DETTE NETTE	(1 439 331)	(397 058)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Frais payés d'avance	18 000	
Immobilisations corporelles (note 15)	46 370 339	41 329 886
EXCÉDENT ACCUMULÉ (note 16)	44 949 008	40 932 828

ÉVENTUALITÉ (note 20)

AU NOM DU CONSEIL



Chef


Directeur général

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

État consolidé des flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 mars 2018

	2018 \$	2017 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent consolidé de l'exercice	3 888 013	5 603 367
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Quote-part dans les résultats des entreprises	309 884	(494 275)
Ajustement à l'excédent accumulé	128 167	589 707
Amortissement des immobilisations corporelles	2 464 628	2 335 305
	6 790 692	8 034 104
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 19)	(152 835)	1 484 091
	6 637 857	9 518 195
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation du financement à recevoir	93 655	100 914
Variation de la participation dans des entreprises	-	(778 437)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7 505 081)	(6 244 324)
	(7 411 426)	(6 921 847)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation de l'emprunt bancaire	301 863	45 849
Produit d'emprunt à long terme	1 778 027	107 721
Remboursement de la dette à long terme	(704 533)	(921 976)
Variation - Réserve de fonctionnement	443 009	156 025
Variation - Réserve de remplacement - Incendie	44 230	(41 832)
Variation - Réserve de fonctionnement - Habitation	(55 742)	(5 772)
Variation - Réserve de remplacement - Habitation	(223 690)	78 671
	1 583 164	(581 314)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE LA TRÉSORERIE	809 595	2 015 034
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE LA TRÉSORERIE AU DÉBUT	5 216 063	3 201 029
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE LA TRÉSORERIE À LA FIN	6 025 657	5 216 063

La trésorerie et équivalents de la trésorerie se composent de l'encaisse et des placements temporaires dont l'échéance initiale est de moins de 3 mois.

Renseignements complémentaires (note 19)

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2018

1. DESCRIPTION DE L'ORGANISATION

Le Conseil des Montagnais de Unamen Shipu est un gouvernement local composé d'un chef et de six conseillers, lesquels sont choisis par voie d'élection populaire et dont le mandat consiste à administrer les affaires de la Bande.

2. MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public et selon les exigences du «Manuel des rapports de clôture d'exercice» du ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Immobilisations corporelles

Les dépenses en immobilisations effectuées après le 31 mars 1996 sont évaluées au coût d'acquisition. Les dépenses en immobilisations effectuées avant le 1er avril 1996 ne sont pas reflétées. Une valeur nominale de 1 \$ a été attribuée comme solde des immobilisations en date du 1er avril 1996 pour représenter l'ensemble des immobilisations acquises avant cette date.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement permet l'amortissement au titre des bâtiments achetés au moyen de prêts qu'elle a assurés, à un montant égale à la réduction annuelle du principale du prêt hypothécaire. Une réserve de remplacement est maintenue en vue du remplacement futur d'éléments d'actifs.

L'amortissement est déterminé selon la méthode de l'amortissement du solde dégressif aux taux annuels suivants :

	Taux
	%
Aménagements de terrains	5
Bâtiments	4
Systèmes sanitaires	5
Travaux d'aqueduc	6
Matériel et équipements	20
Bateaux et embarcations	30
Matériel roulant	30
Matériel informatique	30

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2018

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Réduction de valeur

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour le Conseil, l'excédent de sa valeur comptable nette sur toute valeur résiduelle doit être constaté à titre de charge dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas être annulée par la suite.

Principes de consolidation

Toutes les entités soumises au contrôle du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu sont consolidées une à une, à l'exception des entreprises commerciales. Les activités de ces entreprises sont incluses dans les états financiers consolidés selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. Toutes les opérations et tous les soldes inter-organisationnels sont éliminés au moment de la consolidation.

En vertu de la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, seul le résultat net de l'entreprise, la participation du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu dans l'entreprise et les autres variations des capitaux propres sont comptabilisés. Aucun rajustement n'est effectué pour les conventions comptables de l'entreprise qui sont différentes de celle du conseil. La liste de ces entités se retrouve à la note 7.

Constatation des produits et revenus différés

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits qui en découlent. Tous les revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf si les montants comptabilisés ne peuvent être déterminés avec un degré de certitude raisonnable ou s'il est à peu près impossible de les estimer.

Les paiements de transfert sont considérés comme des revenus lorsque le transfert est autorisé et que les éventuels critères d'admissibilité sont respectés; sauf dans le cas où les stipulations du transfert donnent lieu à une obligation qui correspond à la définition d'un passif. Les paiements de transfert sont constatés comme des revenus reportés si les stipulations du transfert donnent lieu à un passif. Les revenus de transfert sont constatés dans l'état des résultats si les passifs sont réglés.

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2018

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits et revenus différés

Les contributions provenant d'autres sources sont reportés quand on impose des restrictions à leur utilisation par le contributeur, et sont considérées comme des revenus lorsqu'elles sont utilisées aux fins prévues.

Les revenus liés aux droits ou aux services obtenus à l'avance (soit avant que des droits aient été perçus ou que ces services aient été reçus) sont différés et constatés une fois les droits perçus ou les services reçus.

Revenus de loyer

Les produits tirés d'un immeuble locatif sont constatés lorsqu'un locataire commence à occuper cet immeuble et que le loyer doit être payé. Le Conseil conserve tous les avantages et risques inhérents à la propriété de ses immeubles locatifs et, par conséquent, comptabilise les baux qu'il conclut avec ses locataires à titre de contrats de location-exploitation. Les produits de la location comprennent le loyer et le recouvrement de produits divers.

Revenus de placements

Les revenus de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés et ils comprennent l'addition des escomptes et l'amortissement de la prime reçue sur les titres d'emprunt. Le revenu de dividendes est constaté à la date de déclaration de celui-ci.

Les opérations de portefeuille sont constatées à la première évaluation suivant la date d'opération ou avant. Les gains et pertes provenant de la vente des placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Avantages sociaux futurs

Le Conseil des Montagnais de Unamen Shipu offre aux employés l'adhésion au régime des bénéfices autochtones incluant le régime de rentes de la sécurité publique des Premières Nations qui est un régime interentreprises de retraite à prestations déterminées. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations déterminées et la charge du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu correspond à la contribution requise pour l'exercice.

Pour les employés reliés à des projets financés par le ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, la part de l'employeur concernant le régime de retraite est à la charge du ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada en vertu d'une entente avec le régime des bénéfices autochtones.

Pour les autres employés, la charge relative à ce régime correspond à la cotisation requise pour l'exercice.

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2018

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers consolidés. Les principales estimations utilisées sont la provision pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et les passifs dans le cadre des éventualités juridiques. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. ENCAISSE - RÉSERVES

Le Conseil convient d'établir une réserve de remplacement selon les modalités d'approvisionnement définies au moment de l'engagement (provision annuelle en guise de réserve), et ayant pour utilisation des éléments d'immobilisations préalablement approuvés par les représentants de la SCHL, ou sinon inclus à la liste des immobilisations ne requérant aucune approbation au préalable.

Les fonds ainsi provisionnés doivent faire l'objet d'un transfert de fonds et ainsi être maintenus dans un compte de banque distinct.

4. DÉBITEURS - GOUVERNEMENT DU CANADA

		2018	2017
		\$	\$
A.A.D.N.C.			
NG0H	Financement - Soutien des bandes	171 820	-
NG0M	Contribution de l'employeur au RBA	21 037	20 682
NG1E	Développement de la capacité de gouvernance et de la gestion financière	9 000	-
NTF6	Changement conduite amenée	-	8 000
NTND	Aménagement terrain de balle	-	232 843
NTNH	Amélioration énergétique des bâtiments communautaires	112 763	270 388
NTNJ	Rehaussement des regards pluvieux	-	60 000
NTLE	Inventaire des besoins parc immobilier	11 500	11 500
À reporter		326 120	603 413

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2018

4. DÉBITEURS - GOUVERNEMENT DU CANADA (suite)

Solde reporté	326 120	603 413
NTLE Formation rôle et responsabilité	3 450	3 450
NTVB Plan formation PGMR	3 749	(8 200)
NTHA Stabilisation des berges	31 500	(22 450)
NTV4 Décontamination ancien bureau de bande	-	5 223
NTLB Contruction de 3 duplex	158 492	(137 270)
NTLC Rénovation de 11 unités	14 371	(73 742)
NTFW Agrandissement de 10 unités	55 000	(4 475)
NTLD Remblaiement rue D	-	15 426
NTFZ Système d'ozonation eau potable F&E	-	22 942
NT45 Programme du développement économique des	-	14 112
NT90 Plan de développement touristique	74 400	24 132
NP16 Étudiants hors-réserve	16 338	10 185
NP54 Éducation post-secondaire	-	915
NTFA Remplacement des suppresseurs	25 000	-
NTFW Développement de lots	53 200	-
NTND Agrandissement de la salle communautaire	375 000	-
NTNJ Remblayage de 8 lots	160 000	-
NTNP Aménagement des terres	5 119	-
NTR0 Planification des urgences	59 784	-
NTVC Plan et devis écocentre	6 138	-
NTVE Gestion déchets solides - Rehaussement dépotoire	92 881	-
NTVG Camion roll-off - Désaffection du site	90 054	-
NTVH Camion roll-off - Désaffection du site	29 825	-
NTHC Correctifs des gicleurs aux écoles	56 300	-
NTPJ Générateur situation d'urgence	214 000	-
	1 850 721	453 661
Santé Canada	(271 935)	(511 278)
	1 578 786	(57 617)

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2018

5. DÉBITEURS - AUTRES

	2018	2017
	\$	\$
Centre de Santé de Blanc Sablon	26 943	15 940
Commission Locale des Premières Nations (CLPN)	180 051	327 821
Hydro-Québec	-	2 300
Institut Tshakapesh	194 559	251 882
Développement Économique Canada	740 637	-
Ministère des Transports du Québec	83 911	58 341
Pêcherie Unamen Shipu	858 088	583 088
Commission de la Santé et des Services Sociaux (C.S.S.S.P.N.Q.L.)		14 335
Regroupement Mamit Innuat inc.	40 652	-
Secrétariat aux Affaires Autochtones (SAA)	373 986	48 275
Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)	149 175	140 550
Société Mukutan inc.	5 977	30 778
Société Shipu	54 857	23 252
Taxes sur les produits et les services (TPS)	154 879	179 560
Taxes de vente du Québec (TVQ)	310 251	355 092
Autres	248 484	302 779
Provisions mauvaises créances	-	(86 145)
	3 422 450	2 247 848

6. FINANCEMENT À RECEVOIR - GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2018	2017
	\$	\$
Financement à recevoir du Secrétariat aux Affaires Autochtones, encaissable par versements semestriels de capital et intérêts de 56 074 \$ au taux de 5 %, échéant en octobre 2020	295 535	389 190

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2018

7. PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES

	2018	2017
	\$	\$
<p>Le Conseil des Montagnais de Unamen Shipu possède et/ou exploite les entités commerciales suivantes : - date des informations financières</p>		
<p>Corporation de développement économique de Unamen Shipu - 31 mars 2018, à la valeur de consolidation</p>		
Valeur nette (100 % de participation)	734 079	538 172
<p>Voyages Inter-Nations et Associés inc. - 31 mars 2018, à la valeur de consolidation</p>		
160 actions de catégorie A (33 1/3 % de participation)	295 934	315 704
<p>* Pêcheries Unamen Shipu s.e.c. - 31 mars 2018, à la valeur de consolidation</p>		
51 parts (51 % de participation)	710 970	668 612
<p>Pourvoirie Étamamiou inc. - 31 mars 2018, à la valeur de consolidation</p>		
1 action de catégorie A (100 % de participation)	(190 389)	(120 365)
<p>Société Mukutan inc. - 31 mars 2018, à la valeur de consolidation</p>		
100 actions de catégorie A (100 % de participation)	(655 757)	(198 582)
<p>Les Pêcheries Amik Uneman - 31 décembre 2017, à la valeur de consolidation</p>		
50 parts (46 % de participation)	795 138	796 317
	1 689 975	1 999 858

* Cette société en commandite est détenue à 51 % par le Conseil des Montagnais de Unamen Shipu et de 49 % par Société Mukutan inc.

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2018

8. EMPRUNT BANCAIRES

Emprunt bancaire

Le Conseil dispose d'une marge de crédit, d'un montant autorisé de 650 000 \$ au taux de base plus 1,75 %, garantie par une hypothèque mobilière sur l'universalité des créances et renouvelable annuellement.

9. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2018	2017
	\$	\$
Comptes fournisseurs	2 290 398	1 685 024
Corporation de développement économique de Unamen Shipu	764 156	621 813
Frais courus	2 012 545	647 810
	5 067 099	2 954 647

10. SALAIRES ET DÉDUCTIONS À LA SOURCE À PAYER

	2018	2017
	\$	\$
Salaires	526 992	470 844
CSST	342 087	343 132
	869 079	813 976

11. REVENUS DIFFÉRÉS

Certains revenus ont été différés à l'exercice subséquent, exercice durant lequel ces sommes seront dépensées pour couvrir les coûts des programmes suivants :

	2018	2017
	\$	\$
111 Comité social	3 902	1 595
110 Commandites	2 874	-
116 Planification des urgences	22 046	-
146 Hockey mineur	6 669	-
190 Comité Pau - Mesure d'urgence	47 708	27 413
325 Aménagement des terres	43 686	-
334 Génératrice situation d'urgence	214 000	-
À reporter	340 885	29 008

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2018

11. REVENUS DIFFÉRÉS (suite)

Solde reporté	340 885	29 008
355 Rénovation de 11 unités	4 000	-
371 Développement de lots	27 059	-
401 Projets d'employabilité	13 000	-
435 Bûcherons	-	29 864
453 Patrouilleurs	8 534	-
477 Construction d'un chalet au Lac Léopold Mullen	25 080	-
512 Pourvoirie Étamamiou	11 000	16 500
	429 558	75 372

12. CONTRIBUTIONS FIXES INUTILISÉES

Certaines contributions fixes ont été différés à l'exercice subséquent, exercice durant lequel ces sommes seront dépensées pour couvrir les coûts des programmes suivants :

	2018	2017
	\$	\$
NP05 Formules pour les services d'enseignement	235 279	184 712
NP5A Éducation post-secondaire	137 031	54 049
NTHC Correctifs des gicleurs aux écoles	56 300	-
NTKC Rénovation de 11 unités	243 570	-
NTVG Camion Roll-Off - Désaffectation de site	46 024	-
	718 204	238 761

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2018

13. DETTE À LONG TERME

	2018 \$	2017 \$
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèque et de logements, grevant deux (2) maisons résidentielles, au taux de 1,67 % remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 756 \$, échéant en avril 2031 et renouvelable en juin 2018, garanti par A.A.D.N.C.	106 633	113 869
Emprunt de la Caisse Populaire de Sept-Îles, grevant trois (3) maisons résidentielles, au taux de 3,789 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 473 \$, échéant en mars 2019, garanti par A.A.D.N.C.	5 557	10 907
Emprunt de la Caisse Populaire de Sept-Îles, grevant dix (10) maisons résidentielles, au taux de 3,721 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 1 019 \$, échéant en janvier 2020, garanti par A.A.D.N.C.	21 633	32 827
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèque et de logements, grevant trois (3) maisons résidentielles, au taux de 1,67 % remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 1 129 \$, échéant en juillet 2040 et renouvelable en juillet 2022, garanti par A.A.D.N.C.	257 040	-
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèque et de logements, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 2,41 %, d'un montant autorisé de 644 600 \$, dont 64 460 \$ reste à être déboursé, lors du déboursement total de l'emprunt, celui sera remboursable par versements mensuels de capital et intérêts de 3 041 \$	644 600	-
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèque et de logements, grevant trois (3) maisons résidentielles, au taux de 2,41 %, d'un montant autorisé de 489 000 \$, dont 48 900 \$ reste à être déboursé, lors du déboursement total de l'emprunt, celui sera remboursable par versements mensuels de capital et intérêts de 2 235 \$	489 000	-
<u>À reporter</u>	<u>1 524 463</u>	<u>157 603</u>

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2018

13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2018	2017
	\$	\$
Solde reporté	1 524 463	157 603
Emprunt de la Caisse Populaire de la Romaine, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 3,376 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 1 635 \$, échéant en janvier 2019, garanti par A.A.D.N.C.	16 176	34 901
Emprunt de la Caisse Populaire de La Romaine, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 3,179 %, échu en 2018	-	16 666
Emprunt de la Caisse Populaire de La Romaine, grevant sept (7) maisons résidentielles, au taux de 4,213 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 2 631 \$, échéant en février 2022 et renouvelable en février 2019, garanti par A.A.D.N.C.	113 812	140 285
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèque et de logement, grevant sept (7) maisons résidentielles, au taux de 1,92 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 1 663 \$, échéant en mars 2023 et renouvelable en avril 2019, garanti par A.A.D.N.C.	95 068	113 015
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèque et de logement, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 1,19 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 1 253 \$, échéant en mai 2025 et renouvelable en novembre 2020, garanti par A.A.D.N.C.	103 286	118 105
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèque et de logements, grevant cinq (5) maisons résidentielles, au taux de 1,14 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 1 521 \$, échéant en mai 2025 et renouvelable en juin 2021, garanti par A.A.D.N.C.	125 537	142 255
Emprunt de la Caisse Populaire de La Romaine, grevant vingt (20) maisons résidentielles, au taux de 3,228 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 996 \$, échéant en février 2020, garanti par A.A.D.N.C.	22 203	33 248
À reporter	2 000 545	756 078

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2018

13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2018	2017
	\$	\$
Solde reporté	2 000 545	756 078
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèque et de logements, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 1,43 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 1 284 \$, échéant en avril 2025 et renouvelable en mars 2022, garanti par A.A.D.N.C.	102 606	116 434
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèque et de logements, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 1,62 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 1 250 \$, échéant en mars 2026 et renouvelable en mars 2018, garanti par A.A.D.N.C.	112 478	125 543
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèque et de logements, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux 1,92 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 1 126 \$, échéant en mars 2028 et renouvelable en avril 2019, garanti par A.A.D.N.C.	122 886	133 932
Emprunt de la Caisse Populaire de La Romaine, grevant six (6) maisons résidentielles, au taux de 3,838 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 3 014 \$, échéant en mai 2030 et renouvelable en mai 2019, garanti par A.A.D.N.C.	351 109	373 325
Emprunt de la Caisse Populaire de La Romaine, grevant cinq (5) maisons résidentielles, au taux de 4,065 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 2 568 \$, échéant en octobre 2030 et renouvelable en octobre 2018, garanti par A.A.D.N.C.	303 097	321 505
Emprunt de la Caisse Populaire de La Romaine, grevant trois (3) maisons résidentielles, au taux de 4,1 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 1 639 \$, échéant en octobre 2030 et renouvelable en septembre 2018, garanti par A.A.D.N.C.	192 022	203 741
A reporter	3 184 743	2 030 558

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2018

13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2018	2017
	\$	\$
Solde reporté	3 184 743	2 030 558
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèque et de logements, grevant une (1) maison résidentielle, au taux 0,96 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 531 \$, échéant en juillet 2021, garanti par A.A.D.N.C.	20 889	27 027
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèque et de logements, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 0,96 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 1 583 \$, échéant en juillet 2029 et renouvelable en septembre 2021, garanti par A.A.D.N.C.	203 943	220 898
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèque et de logements, grevant cinq (5) maisons résidentielles, au taux de 1,3 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 890 \$, échéant en mai 2030 et renouvelable en juin 2022, garanti par A.A.D.N.C.	120 124	129 127
Hypothèque sur bâtiment à la Caisse Populaire de La Romaine, au taux de 6,316 %, d'un montant original de 40 000 \$, échu en 2018	-	1 686
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, au taux préférentiel majoré de 2,35 %, d'un montant original de 200 000 \$, remboursable par versements annuels de capital de 50 000 \$ plus intérêts, échéant en septembre 2019 et renouvelable en septembre 2018, garanti par l'universalité des créances et par A.A.D.N.C.	100 000	150 000
Prêt à terme de la Banque Royale, au taux de 5,37 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 1 620 \$, échéant en mars 2028 et renouvelable en mars 2019	150 311	161 349
Emprunt de la Caisse Populaire de La Romaine, grevant la maison des jeunes, au taux de 5,052 %, remboursable en versements semestriels de capital et intérêts de 56 074 \$, échéant en octobre 2020, garanti par le Secrétariat aux Affaires Autochtones	295 535	389 190
À reporter	4 075 545	3 109 835

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2018

13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2018	2017
	\$	\$
Solde reporté	4 075 545	3 109 835
Emprunt de la Caisse Populaire de La Romaine, au taux de 5,05 %, remboursables par versements mensuels de capital et intérêts de 3 812 \$, échéant en février 2025 et renouvelable en février 2019	265 198	296 915
Emprunt de la Caisse Populaire de La Romaine, au taux de 4,5 %, d'un montant autorisé de 875 000 \$, dont 493 500 \$ reste à être déboursé, lors du déboursement total de l'emprunt, celui sera remboursable par versements mensuels de capital et intérêts de 54 923 \$	381 500	-
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, gérant cinq (6) maisons résidentielles, au taux préférentiel majoré de 1,75 %, échu en 2018	-	101 629
Emprunt de la Caisse Populaire de La Romaine, au taux préférentiel majoré de 2,35 %, remboursable par versements annuels de capital de 118 750 \$ plus intérêts, échéant en mai 2024 et renouvelable en septembre 2022	356 649	497 019
	5 078 892	4 005 398

Un montant de 2 655 018 \$ (2 374 362 \$ en 2017) est remboursé par des subventions de la SCHL, en vertu de l'article 56.1 de la Loi Nationale d'Habitation et par les contributions des usagers.

Les échéances de la dette à long terme pour chacun des cinq exercices suivant le 31 mars 2018 sont :

	\$
2019	476 733
2020	460 436
2021	397 562
2022	280 553
2023	256 857

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2018

14. FONDS DE RÉSERVE DE REMPLACEMENT

Biens mobiliers de la santé

Les acquisitions de biens mobiliers de plus de 1 000 \$ sont comptabilisées en diminution de la réserve de remplacement annuellement alors que celles des biens mobiliers de moins de 1 000 \$ sont comptabilisées à la dépense du service de santé.

15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

COÛT	Solde au début	Addition	Cession	Solde à la fin
	\$			\$
Immobilisations du Conseil des Montagnais au 1er avril 1996	1	-	-	1
Terrains	200 000	-	-	200 000
Aménagements de terrains	3 360 687	290 940	-	3 651 627
Bâtiments	31 126 551	3 779 575	-	34 906 126
Bâtiments - Conventions 001 à 032	13 049 270	1 428 180	-	14 477 450
Système sanitaires	3 963 295	893 654	-	4 856 949
Travaux d'aqueduc	13 637 535	-	-	13 637 535
Matériel et équipements	4 173 357	1 068 865	-	5 242 222
Bateaux et embarcations	2 902 875	-	-	2 902 875
Matériel roulant	3 140 314	31 279	-	3 171 593
Matériel informatique	559 440	12 588	-	572 028
	76 113 325	7 505 081	-	83 618 406

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2018

15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

AMORTISSEMENT CUMULÉ	Solde au début	Amortissement de l'exercice	Cession	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$
Immobilisations du Conseil des Montagnais au 1er avril 1996				
Terrains	-	-	-	-
Aménagements de terrains	917 360	127 388	-	1 044 748
Bâtiments	11 972 915	775 375	-	12 748 290
Bâtiments - Conventions 001 à 032	7 953 337	389 084	-	8 342 421
Système sanitaires	2 256 287	107 691	-	2 363 978
Travaux d'aqueduc	5 012 612	517 495	-	5 530 107
Matériel et équipements	2 521 225	291 966	-	2 813 191
Bateaux et embarcations	1 394 483	39 678	-	1 434 161
Matériel roulant	2 309 203	181 924	-	2 491 127
Matériel informatique	446 017	34 027	-	480 044
	34 783 439	2 464 628	-	37 248 067
Valeur nette comptable	41 329 886			46 370 339

16. EXCÉDENT ACCUMULÉ

	2018	2017
	\$	\$
Excédent non affecté	3 650 950	3 601 867
Fonds en fiducie	6 611	6 473
Investissement net dans les éléments à long terme	41 291 447	37 324 488
	44 949 008	40 932 828

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2018

17. AJUSTEMENTS À L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

Suite à des accords intervenus entre le Conseil, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, la SCHL et certains créanciers, des ajustements se sont avérés nécessaires afin de redresser certains surplus et déficits identifiés au 31 mars 2017.

	2018	2017
	\$	\$
Lettre du comité de révision A.A.D.N.C.	(194 086)	(77 720)
Lettre d'analyse de la S.C.H.L.	293 862	-
Réévaluation des comptes à payer	53 192	(111 010)
Réévaluation des comptes à recevoir	(24 801)	-
Inscription de la participation dans Les Pêcheries Amik Uneman	-	778 437
	128 167	589 707

18. RAPPROCHEMENT DES FONDS A.A.D.N.C.

	2018	2017
	\$	\$
Revenus de A.A.D.N.C. selon l'entente de financement	10 322 614	12 861 836
Surplus récupérable	(38 156)	(1 214 745)
Surplus 2016 à réinvestir	-	77 720
Revenus de A.A.D.N.C. selon les états financiers (page 2)	10 284 458	11 724 811

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2018

**19. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES
FLUX DE TRÉSORERIE**

**Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement
d'exploitation**

	2018	2017
	\$	\$
Débiteurs Gouvernement du Canada	(1 636 403)	1 514 163
Débiteurs - Autres	(1 174 602)	(445 525)
Contributions des usagers à recevoir	(35 472)	(20 562)
Frais payés d'avance	(18 000)	-
Créditeurs et frais courus	2 112 452	(48 128)
Salaires et déductions à la source à payer	55 103	160 204
Revenus différés	354 186	(79 214)
Contributions fixes inutilisées	479 443	61 693
Revenus différés - Santé Canada	(289 542)	341 460
	(152 835)	1 484 091

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Encaisse	4 674 471	3 808 774
Encaisse - Fonds en fiducie	6 611	6 473
Encaisse - Réserves (note 3)	1 344 575	1 400 816
	6 025 657	5 216 063

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2018

20. ÉVENTUALITÉ

Au cours de l'exercice précédent, la Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail (CSST) a émis une cotisation couvrant les années 2006 à 2010 totalisant 695 525 \$. Le Conseil des Montagnais de Unamen Shipu conteste cette cotisation et ne reconnaît devoir qu'une somme de 343 132 \$ laquelle est comptabilisée comme créditeurs et charges à payer au 31 mars 2018. Des discussions sont présentement en cours avec la CSST afin d'en arriver à une entente. Tout montant en excédent des sommes déjà comptabilisées sera inscrit et comptabilisé dans les états financiers de l'exercice en cours duquel le montant final sera connu.

21. OBLIGATIONS RELATIVES AUX AVANTAGES DU PERSONNEL

Le Conseil des Montagnais de Unamen Shipu offre un régime à prestations déterminées aux membres admissibles de son personnel. Ces derniers doivent verser un pourcentage variant de 6,8 % à 8,5 % de leur salaire. Le conseil verse des contributions de 1,82 fois la contribution des employés dans le compte de cotisation des membres. Le montant des prestations de retraite dont bénéficieront les employés représentera le montant de la rente de retraite pouvant être achetée en fonction des parts détenues par le membre dans le régime de pension au moment où il se retire de ce régime.

Le Conseil des Montagnais de Unamen Shipu à ses salariés un régime de retraite contributif à prestations déterminées. Le promoteur du régime est le Régime des Bénéfices Autochtone. En vertu du Régime, les cotisations sont versées par l'employeur et par les adhérents. Le Régime est enregistré conformément à la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension, sous le numéro 55865. Le promoteur du Régime doit financer le Régime de façon à constituer les prestations déterminées selon les dispositions du Régime. La valeur de ces prestations est établie au moyen d'une évaluation actuarielle annuelle ou selon l'approbation du comité de retraite. Les prestations au titre des services sont calculées à partir du nombre d'années de service cotisé, multiplié par 17/8 % ou 2 %, selon le type de régime choisi, de la moyenne des cinq meilleures années de salaire de l'employé. En date du rapport, l'évaluation actuarielle la plus récente du Régime des Bénéfices Autochtone est en date du 31 décembre 2016. Il nous est donc impossible d'évaluer l'état du surplus ou déficit actuariel du régime en date du rapport.

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2018

22. INFORMATION SECTORIELLE

Le Conseil des Montagnais de Unamen Shipu offre une gamme de services à ses membres. Aux fins de présentation de rapports à la direction, les opérations et les activités sont organisées et présentées par secteur et par projet. Les services offerts à la population regroupent l'éducation, la santé, le développement économique, le logement ainsi que d'autres services à la communauté en plus de l'administration de la bande. Pour chaque segment faisant l'objet d'un rapport distinct, les revenus et dépenses sectoriels représentent à la fois les montants directement attribuables au secteur et les montants alloués de façon raisonnable. La présentation sectorielle est fondée sur les méthodes comptables exposées dans le résumé des principales méthodes comptables figurant à la note 2. Les résultats de chaque segment pour l'exercice sont sommarisés en annexe aux pages 29 à 37. De plus, cette information est présentée en détail aux pages 39 à 186 dans la section non audité

23. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.